

GENESIS & PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 500 euros
2 Place Jules Gevelot
ISSY LES MOULINEAUX (92)

R.C.S. NANTERRE B 853727949

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le Trente Juin,

À dix heures trente,

Monsieur BEFFRE Bernard, associé unique et Président de la société GENESIS & PARTNERS, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 500 euros, dont le siège social est situé à Issy Les Moulineaux (92), 2 place Jules Gevelot, a décidé ce jour les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve, dans toutes leurs parties, les comptes établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 635 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 635 euros, au compte de report à nouveau.

oOo

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Pour copie certifiée conforme.

LE PRESIDENT



GENESIS & PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 500 euros
2 Place Jules Gevelot
ISSY LES MOULINEAUX (92)

R.C.S. NANTERRE B 853727949

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve, dans toutes leurs parties, les comptes établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un bénéfice de 635 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 635 euros, au compte de report à nouveau.

oOo



GENESIS & PARTNERS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
Au capital de 500 euros
2 Place Jules Gevelot
ISSY LES MOULINEAUX (92)

R.C.S. NANTERRE B 853727949

ANNEXE AU BILAN
AVANT REPARTITION DES RESULTATS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Le total du bilan au 31 décembre 2023 concerné par la présente annexe, s'élève à 11.241 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 635 euros.

Les comptes ont été arrêtés par les associés le 30 juin 2024.

Le capital de la société est de 500 euros. Il est divisé en cinquante actions de 10 euros chacune.

L'exercice a une durée de onze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 janvier 2023.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation et les différentes méthodes d'évaluation sont mentionnées dans les notes du bilan.

NOTES SUR LE BILAN :

ACTIF :

IMMOBILISATIONS :

AMORTISSEMENTS : Il a été considéré que l'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, était équivalent à l'amortissement économique.

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES : Les comptes clients ont été inscrits pour leur valeur nominale et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation, en fonction de leur irrécouvrabilité.

Ce poste comprend uniquement le solde des clients à fin Décembre.



PASSIF :

CAPITAUX PROPRES :

	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital :	500	500
Réserve légale :	0	0
Report à nouveau :	-2.277	-948
Résultat exercice :	635	-1.330
Total :	-1.142	-1.778

oOo



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	23 043	18 683	4 360
Immobilisations financières (1)	104		104
TOTAL I (5)	23 147	18 683	4 464
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	5 500		5 500
Disponibilités	1 277		1 277
TOTAL II	6 777		6 777
TOTAL GENERAL (I + II)	29 924	18 683	11 241

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	500
Report à nouveau	-2 277
Résultat de l'exercice	635
TOTAL I	-1 142
3 - Dettes (4)	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 358
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	1 423
Comptes courants d'associés	588
TOTAL III	12 383
TOTAL GENERAL (I + II + III)	11 241

RENVOIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations acquises
ou créées au cours de l'exercice

4 500

copies certifiées conformes



Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N	
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	31 064
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			-500
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			30 564
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			4 735
Autres charges externes			6 930
Impôts, taxes et versements assimilés			447
		dont TP/CFE, CVAE	447
Rémunérations du personnel			8 904
Charges sociales			4 608
Dotations aux amortissements			4 215
Total des charges d'exploitation (II)			29 839
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			725
Produits et charges divers		Charges exceptionnelles (VI)	90
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			635

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	635	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		90
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	725	
Déficits antérieurs reportables	1 866	dont imputés sur le résultat 725
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		
	0	

